



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le 28/04/2026

Synthèse annuelle 2025 : Un environnement économique qui s'améliore, malgré des vulnérabilités persistantes

L'année 2025 est marquée par une amélioration progressive du climat des affaires en Guyane. Les entreprises retrouvent visibilité et confiance, soutenues par une dynamique d'investissement privé toujours solide et un ralentissement de l'inflation. Malgré ce contexte plus favorable, le marché du travail reste déséquilibré et la consommation peine à repartir, reflétant les fragilités persistantes des ménages et les limites structurelles du territoire.

L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse tout au long de l'année pour atteindre 105,0 en fin d'année, bien au-dessus de sa moyenne de longue période. L'adoption du projet de loi de finances pour 2025 a réduit une partie de l'incertitude en début d'année et le regain d'activité du Centre Spatial Guyanais en fin d'année a permis aux entreprises de retrouver de la confiance et des perspectives.

L'inflation ralentit nettement, à 1,5 % en moyenne annuelle, principalement sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie. Pourtant, la consommation reste atone. Les importations de biens de consommation reculent en volume, le marché automobile connaît un net ralentissement. Dans le même temps, le nombre de dossiers de surendettement déposés à l'IEDOM progresse (+8,2 % sur un an).

Le marché du travail demeure déséquilibré. Bien que les entreprises continuent de créer des emplois, avec une hausse des effectifs salariés du secteur privé et de la masse salariale, le taux de chômage reste élevé (16,9 %).

L'investissement privé reste un moteur essentiel de l'activité, soutenu par plusieurs grands projets structurants et par la montée en puissance du Centre spatial guyanais. Les situations sectorielles restent contrastées : l'activité dans le secteur primaire, l'industrie et les services marchands progresse, contrairement au secteur du commerce. La situation est mitigée pour le secteur du BTP.

La dernière enquête de conjoncture fait ressortir des perspectives globalement favorables pour le début d'année, portées par une meilleure visibilité budgétaire, une inflation contenue et l'intensification de l'activité spatiale. Elles restent toutefois exposées aux incertitudes internationales et aux contraintes budgétaires nationales, susceptibles de peser sur la croissance à venir.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Florent OLLIVIER - tél : +594 594 29 36 75, cocom-guyane@iedom.fr